

FO OFB



Snitpect-FO



CONTRACTUELS
ENVIRONNEMENT



DÉTACHÉS
SUR CONTRAT



L'OFB sous entraves ou comment ne plus « emmerder » les grands prédateurs de la biodiversité

Le 31 janvier 2022 au Sénat, la commission mixte paritaire sur le projet de loi dit "3DS" relatif à la différenciation, à la décentralisation, à la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale a souhaité renforcer le rôle du préfet de département en lui attribuant la gouvernance territoriale de l'Office Français de la Biodiversité.

Les établissements constitutifs ont longtemps résisté à cette tutelle, ou du moins les directions nous en ont donné l'impression. Les services territoriaux de l'OFB, devront donc désormais se plier en matière de police administrative aux décisions et orientations préfectorales dans un but de « cohérence entre l'action de l'établissement et celle des services de l'État ».

En matière de police administrative, les services de l'OFB n'auront plus leur mot à dire et **les arbitrages environnementaux risquent d'être écrasés par des arbitrages politiques**. Nous devons donc désormais être "cohérents" avec les orientations / directives qui seront données par les préfets aux Directions Départementales des Territoires (DDT). Nous étions le caillou dans la chaussure, l'État et les préfets ont trouvé un moyen déguisé de freiner notre action concernant une grande partie de nos activités futures tant la police administrative est en voie d'augmenter de manière exponentielle ces prochaines années.

Si nous souhaitons réellement œuvrer pour une préservation des milieux et de la biodiversité, il faut garder notre autonomie, nos compétences actuelles et valoriser nos métiers si spécifiques. Il est donc important de bien faire connaître le risque à l'ensemble des acteurs, pour que notre avenir prochain ne soit pas scellé entre les murs de la DDT où nous deviendrions le seul et unique organe de contrôle qui manque aujourd'hui à l'action administrative, par faute de moyens humains.

La police judiciaire est aujourd'hui un levier essentiel dans la préservation de la biodiversité et il n'est donc pas question de laisser disparaître nos spécificités au profit d'une police administrative édulcorée au bon vouloir de la politique, sous prétexte de paix sociale et de pression des lobbys. Les simples citoyens en seraient malheureusement les principales victimes car la pression de la complexe machine administrative se portera inévitablement sur eux.

En 2021, plus de la moitié des infractions relevées par les services territoriaux de l'OFB ont porté sur 2 thématiques : L'emploi de produits phytopharmaceutiques (PPP) et le trafic d'espèces protégées. Pourtant, les réseaux dédiés sont sous dimensionnés et **l'établissement ne se donne finalement pas les moyens d'agir sur les enjeux environnementaux les plus forts**.

Avec plus de 1200 occurrences l'année dernière, les infractions relatives aux produits phytopharmaceutiques constituent l'activité principale de l'établissement en police judiciaire. Le réseau pollutions diffuses et agroécologie doit assurer la montée en compétence des agents sur le sujet des PPP et apporte un appui technique et juridique à différents niveaux. Alors que les moyens sont déjà insuffisants, l'établissement envisage désormais de se priver d'un poste d'animation, avec un impact direct sur différentes directions ou services, ouvrant la voie d'un désengagement de l'établissement sur une thématique majeure qui ne peut être traitée qu'en judiciaire par les inspecteurs de l'environnement de l'OFB.

L'établissement affiche également des ambitions sur la thématique des espèces protégées et de la CITES alors que les formations sont inexistantes depuis plusieurs années. Le réseau s'appuie donc sur des correspondants régionaux ou départementaux qui ne peuvent pas toujours consacrer un temps suffisant à la thématique faute d'effectifs et de surcharge de travail. **Encore un signe qui accentue les inquiétudes d'agents passionnés par leurs missions de protection de l'environnement et qui voient leurs actions anéanties par une politique de réduction permanente des moyens, tant en termes de personnels que de stratégie.**

Par ailleurs, l'OFB s'est constitué à budget et effectifs constants depuis 2020, affichant qu'aucune mission n'a été perdue lors de la création. **Pourtant, les services départementaux sont quotidiennement obligés de prioriser leurs actions tant les sollicitations sont nombreuses.** Les besoins en formation ou les besoins managériaux accrus par la restructuration (en premier lieu organisationnelle) n'ont pas été pris en compte dans la stratégie de notre établissement dont la raison d'être est la préservation de la biodiversité.

La direction a contraint les services départementaux à sacrifier des postes d'inspecteurs de l'environnement pour pouvoir bénéficier d'assistants administratifs devenus incontournables pour les services d'une quinzaine d'agents (entre 10 et 20 en pratique). Ils ont été contraints également de participer au grand jeu de la redistribution pour doter les services en manque chronique d'effectifs (Ile de France et Outre-mer).

Alors que l'on argumente la tutelle des préfets sous prétexte de cohérence, **quelle est donc la cohérence de l'établissement avec les grandes ambitions annoncées s'il ne se donne pas et si on ne lui donne pas les moyens d'agir ?**

La protection de la biodiversité, la préservation des milieux, des espèces, de la qualité de l'eau et de l'environnement nous animent encore **malgré le sabotage orchestré par une restructuration sans aucune stratégie.** Pourtant, nous percevons déjà une perte de connaissance, une perte de missions, une moindre présence sur le terrain, une perte de sens et une perte des spécificités de nos métiers, parfois très techniques, au bénéfice de résultats « cohérents » avec l'affichage qui en est fait au niveau politique. Si l'établissement ne fait pas de politique, nous constatons malheureusement que la politique contraint les actions de notre établissement par des agissements contraires aux discours et à la finalité recherchée.